



NYONS

de Noiomagus au « Petit Nice »

Histoire d'une cité des Baronnies provençales
des origines au xx^e siècle



C'EST-À-DIRE ÉDITIONS

les maquis. Bien renseignées en effet, les forces allemandes de la Wehrmacht et la Gestapo, souvent secondées par la milice française, tentent d'arrêter les responsables et de détruire les maquis.

C'est ainsi qu'à Nyons, les Allemands font une première incursion le 27 novembre 1943. Ils viennent arrêter, Félix Maurent, distillateur et responsable local de la Résistance. De justesse, il parvient à s'échapper. Mais le lendemain, son épouse Émilie est emmenée avant d'être finalement déportée à Ravensbrück. Le même jour, deux gendarmes, venus enquêter, sont l'un, Guy, tué, l'autre, Boes, blessé.

Dans la nuit du 21 janvier 1944, les Allemands appréhendent, en même temps que les membres des familles sarroises réfugiées à Nyons, plusieurs résistants : Joseph Buffaven, Jean Cornillac, Henri Martin, Franck Montlahuc, Eugène Mourier, René Niel et Eugène Souchon. Aucun ne reviendra des

campes. Arrêté également le docteur Bourdongle est, cette fois, libéré.

En revanche, plus près de Nyons, à l'Estellon (27 novembre 1943), à Saint-Pons (19 mars 1944), à Arpavon (5 juin 1944), les maquisards ont évacué leur camp avant les attaques allemandes. De dépit la troupe se livre alors aux pires exactions, pillages, incendies de fermes, arrestations, massacres comme à Saint-Pons où sont exécutés six habitants du village ainsi que le docteur Bourdongle de Nyons⁷. Celui-ci avait repris ses activités clandestines malgré les conseils de prudence de son entourage. Dénoncé par un jeune de 17 ans infiltré dans le maquis de Saint-Pons, Joseph Barthélémy dit *Marie-Louise*, il a été arrêté à son domicile au petit matin du 19 mars. Il subit d'abord les pires brutalités à la mairie de Nyons (aujourd'hui Maison des services publics) avant d'être conduit au hameau de Saint-Pons où il est abattu.

3. La Libération

Le mardi 6 juin 1944 le débarquement allié sur les plages normandes est suivi le même jour d'un appel à l'insurrection lancé de Londres par le général de Gaulle. Ainsi, sur tout le territoire national, les organisations clandestines doivent déclencher une guérilla généralisée afin d'empêcher les renforts allemands de parvenir sur le théâtre des opérations normand. À Nyons, le sous-préfet Majoureau étant acquis à la Résistance, la sous-préfecture devient le PC des résistants auxquels se rallie la brigade de gendarmerie locale. Nombreux sont les Nyonsais et les habitants des villages voisins à s'engager dans des unités combattantes, les compagnies Didio et Matout, commandées par d'anciens officiers des Chantiers de jeunesse. La 13^e compagnie du

4^e bataillon AS commandée par le capitaine Matout, tant par son encadrement constitué d'officiers et sous-officiers d'active que par son effectif (108 hommes au total), n'est pas loin de ressembler à une unité régulière. Lors de la bataille de Montélimar en août, elle participe d'ailleurs aux combats de Grâne et de Sauzet.

Face à cette situation, l'occupant réagit avec sa brutalité coutumière : le 12 juin, un groupe de combat de la Panzerdivision Brandenburg, en route vers la Normandie lance une attaque sur Taulignan et Valréas. Appuyée par des chars, l'infanterie allemande a débordé les lignes de défense des FFI (Forces françaises de l'Intérieur). Nul n'a oublié la terrible répression qui s'en est suivie : 14 victimes à Taulignan et 53 fusillés à Valréas.

7. J. Schmitt, « Le docteur Bourdongle, grand résistant, héros de l'ombre et martyr de la patrie », dans *Terre d'Eygues* n° 23, Société d'Études Nyonsaises, 1999.

La nouvelle de ce drame, à 14 kilomètres de Nyons, a provoqué la panique dans cette ville. L'état major des FFI donne alors l'ordre aux unités résistantes de se replier sur Bouvières puis sur Saint-Nazaire-le-Désert. Quelques jours plus tard, le 19 juin, le maquis Morvan livre combat dans les gorges de Monclus (Hautes-Alpes) à un fort détachement ennemi. Celui-ci repoussé, les maquisards peuvent récupérer un important matériel dont deux canons de 37 mm avec leurs munitions.

Après un répit provisoire en juillet, le mois d'août est décisif avec le débarquement de Provence du 15. Devant l'avance des troupes américaines et françaises (1^{ère} armée du général de Lattre de Tassigny), la 19^e armée allemande doit battre en retraite vers le nord, harcelée par les attaques de l'aviation alliée et celles des combattants américains et des FFI (bataille de Montélimar du 22 au 29 août). Le 22 août, un détachement allemand de reconnaissance avec ses blindés est arrêté au Bois de Saint-Pierre, par les combattants du maquis Morvan (FTP)⁸ qui utilisent avec efficacité les canons pris à Monclus. À l'issue d'un combat qui a duré une partie de la journée et fait sept morts parmi les maquisards, les Allemands doivent se retirer. Le lendemain, la population nyonsaise accueille avec joie les Américains arrivés par la route des Alpes. Quelques obus tirés sur la ville et une escarmouche à Novézan, qui fait encore trois victimes le 27, marquent la fin définitive des combats dans la région. L'héroïsme des combattants des 1^{er} et 2^e bataillons FTP a évité sans doute « la destruction de la ville et le massacre de ses habitants ».

Le 29 août, sous l'égide des autorités mises en place par la Résistance et du Comité local de Libération (CLL), la commission administrative de Nyons nommée par Vichy est dissoute et remplacée par une délégation municipale présidée par Jean Chaix. Il faudra encore attendre de longs mois la capitulation allemande du 8 mai 1945 qui met définitivement fin à la guerre.

Dans l'immédiat, deux problèmes doivent être

résolus : celui du ravitaillement qui reste difficile dans un pays à l'économie ruinée par la guerre et celui de l'épuration qui consiste à punir les collaborateurs avérés et les personnes soupçonnées d'intelligence avec l'ennemi. Avant la fin des combats, l'épuration extra-judiciaire a concerné sept personnes dont cinq exécutées dans la nuit du 9 mai 1944 lors d'un raid de la Résistance. L'épuration légale commence au début septembre avec l'incarcération à la prison de Nyons de quarante personnes dont cinq miliciens, membres du PPF ou présumés tels et trente cinq suspects. Si ces derniers sont plus ou moins rapidement libérés, le cas des miliciens est soumis à la « commission de criblage » de Montélimar agissant dans le cadre du tribunal régulier⁹. Celle-ci émet l'avis d'en libérer quatre, un seul cas étant laissé à la décision du préfet de la Drôme (audiences des 4 et 8 décembre 1944). Quant au député de la circonscription, René-Brunet, il est déclaré inéligible par un jury d'honneur pour « s'être montré un adepte convaincu de la politique de collaboration et des théories raciales ». Il décèdera en Égypte en mars 1951.

Il convient enfin de rappeler le sort d'une autre « victime » de l'épuration, à savoir l'hebdomadaire nyonsais *Le Pontias* tombé sous le coup de l'ordonnance du 30 septembre 1944 qui interdit aux journaux publiés après 1940 de continuer à paraître.

La Seconde Guerre mondiale a vraiment été une guerre totale qui a concerné la vie de chacun aussi bien dans les grandes villes que dans les petits villages. Nyons a eu sa part de ce grand traumatisme. Les blessures subies mettront bien du temps à cicatriser mais le sacrifice des nombreux déportés, fusillés et morts au combat n'a pas été vain. Cependant, après le marasme de l'entre-deux guerres, un renouveau s'esquisse avec la reprise de la natalité qui a d'ailleurs commencé au cœur de la guerre et, après celle-ci, avec la mise en œuvre du programme du Conseil national de la Résistance (CNR).

8. AD Drôme, 97 J 76, rapport du commandant Girard, commandant du 1^{er} régiment, D, 2/09/44 ;

Th. Chazalon, *Dans la tourmente de la débâcle allemande de l'été 44*, compte d'auteur, 2012, pp. 48-83.

9. AD Drôme, 2286 W 27,